



COLLOQUE INTERNATIONAL
**La vulnérabilité des TPE et des PME
dans un environnement mondialisé**

11^{es} Journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat
INRPME - AUF - AIREPME
27 au 29 mai 2009

L'entrepreneuriat comme outil de développement territorial : construction d'un référentiel théorique

Tinasoa RAZAFINDRAZAKA

Doctorante

Institut de Recherche sur les PME

Université du Québec à Trois-Rivières

Tinasoa.Razafindrazaka@uqtr.ca

RÉSUMÉ

En réponse à cette interpellation: « *comment peuvent se concrétiser dans les économies en développement, les éléments d'un modèle de développement territorial dont les racines sont puisées dans l'analyse des coordinations d'acteurs capitalistes* » (Pecqueur, 2005), nous abordons le phénomène du développement territorial, dont l'entrepreneuriat local constitue l'élément charnière, par l'entremise d'une étude conduite auprès d'un milieu en développement.

Dans cette communication, nous procédons à l'édification du cadre analytique de cette étude qui vise à produire, ultimement, des instruments pour dynamiser un territoire. Du point de vue conceptuel, la recherche s'accomplit à l'intersection d'une double optique (territoriale et socioéconomique).

La pertinence de la démarche réside dans l'intérêt croissant accordé à la territorialisation (Saives, 2002) en vue de réduire la vulnérabilité induite par la mondialisation. Ainsi, nous allons montrer dans quelle mesure les contextes en présence justifient de poser des regards territoriaux pour répondre à des préoccupations d'ordre mondial, et identifier par la suite le faisceau de concepts pertinents pour comprendre l'entrepreneuriat en tant qu'outillage de dynamique territoriale.

MOTS CLÉS

PME, proximités et développement local

INTRODUCTION

Autant les institutions que les entreprises, elles sont toutes confrontées aux enjeux territoriaux. Pour les premières, se pose la problématique récurrente de l'aménagement des territoires. Tandis que les secondes doivent faire face aux choix des localisations des activités. Dans un environnement mondialisé, cette préoccupation territoriale pourrait apparaître comme un paradoxe. En réalité, elle se profile comme l'une des voies permettant de contourner la vulnérabilité induite par la mondialisation. La multiplication à l'heure actuelle de regroupement d'entreprises en agglomération nous instruit beaucoup sur le sujet. Pour les entreprises, il s'agit de mettre à profit les ressources territoriales en les transformant en avantages compétitifs. Saives (2002) qualifie cette stratégie entrepreneuriale de « territorialisation : c'est-à-dire une construction de compétitivité à base territoriale ». Tandis que pour les institutions, il convient de tirer bénéfice de cet entrepreneuriat local en termes d'attractivité.

Ainsi, un comportement entrepreneurial à la base entraîne dans son sillage une dynamique locale. Les chercheurs s'intéressent à ce phénomène d'instrumentation de la dynamique territoriale via l'entrepreneuriat depuis le début des années 1980. La majorité des travaux se sont attelés à circonscrire les configurations des phénomènes observés dans le contexte du Nord, pour en construire des modèles normés et stylés. Pourtant, il ne devrait pas exister un modèle universel car « *la coopération inter-firmes revêt des formes extrêmement diverses selon la nature des partenaires, des secteurs économiques concernés, de sa vocation originelle, des traditions managériales et juridiques selon les pays et les aires géographiques concernées* » (Rallet et Torre, 1995 : p.239).

Ce texte, de nature conceptuelle, s'inscrit dans cet esprit de pluralité des modèles. L'ambition ultime de cette recherche est d'engendrer des dispositifs opérationnels d'aide à la stimulation du développement territorial. L'atteinte de cette finalité requiert l'agencement d'un cadre conceptuel pour cerner les réflexions.

L'objet de cet article est donc de transcrire les contours de ce référentiel théorique. Dans un premier temps, nous décrivons les problématiques transversales motivant la recherche. En quelque sorte, il s'agit d'évoquer la pertinence de la recherche, consistant à satisfaire la question : pourquoi avons-nous besoin de réaliser cette recherche? » (Chevrier, 2003). Dans un second temps, nous présentons le cadre théorique cohésif que nous avons développé pour soutenir nos propos.

1. DE LA CONFLUENCE DES CONTEXTES...

1.1. Du global au local

Avec la globalisation des économies provoquant l'universalisation des produits et des comportements de consommation, le recul du local a été annoncé. Pourtant, il revient avec la multiplication des clusters, des pôles d'excellence, et des technopôles. Ce retour du local s'accompagne de la montée des territoires, jouant un rôle déterminant dans la construction des configurations productives, à travers la qualité de leurs offres. De facto, on peut parler de « capital territorial », constitué d'éléments spécifiques, tels que la qualité des relations de

confiance entre les acteurs du territoire, notamment les entrepreneurs, le capital relationnel ainsi que les capacités d'apprentissage.

Ce regain du local s'accompagne de la prise en compte d'une dimension sociétale du développement. Il s'agit de le considérer en tant qu'émanation du « local » a contrario du « national », suivant une propulsion ascendante, dont les acteurs se situent à l'échelle de la sphère locale (Gouttebel, 2001). Ce ressort local s'incarne par les territoires. D'où l'expression de développement territorial. Cette problématique du développement territorial touche la création et la croissance de toutes sortes d'entreprises, c'est ce qu'on appelle l'entrepreneuriat (Julien, 2007). L'entrepreneuriat local dont cet article évoque relève de la création et du développement des TPE/PME hétérogènes implantées sur un territoire donné qui est souvent leur premier marché.

Dans la perspective de développement territorialisé, les richesses sont construites par les acteurs locaux, à travers la valorisation des ressources locales (main d'œuvre, ressources naturelles). Le territoire s'intègre au processus de développement et les acteurs locaux, dont les entrepreneurs s'associent à l'avènement. Tout ceci se réalise en tant que phénomène émergent et endogène. L'émergence s'effectue par des mécanismes complexes et diversifiés, en fonction des ressources en présence ainsi que des interactions à l'œuvre. Néanmoins, ces mécanismes partagent un double déterminant transversal (Fourcade, 2006): (1) des acteurs situés sur un espace entretenant un rapport particulier à un territoire (logique de proximité), (2) et qui déploient un mode de coordination pour une communauté d'intérêts et de propriété (logique organisationnelle). La combinaison des deux logiques est à l'origine de la dynamique territoriale. Cette dernière notion renvoie à « *une dynamique de coordination d'acteurs* » (Pecqueur, 2004), basée sur un mélange de concurrence, d'émulation, de coopération et d'un ensemble de valeurs partagées (Dimou, 1995).

Les questions territoriales figurent parmi les tendances lourdes marquant les décennies actuelles et à venir. Elles constituent les préoccupations actuelles des différentes communautés (académiques, politiques, pratiques...), soumises à des impératifs d'évolution et d'adaptation, pour résoudre les pressions exercées sur les systèmes de production (Calmé et Chabault, 2007). Le champ de l'entrepreneuriat n'y échappe pas. La notion d'entrepreneuriat régional/local est de plus en plus invoquée. Les entreprises s'inscrivent d'abord dans leur environnement de proximité. En effet, bien que les marchés soient élargis dans un espace économique planétaire, la concurrence induite par la mondialisation, est plutôt d'ordre territorial. Dans cette compétition, les territoires sont des réceptacles présentant des offres territoriales, lesquelles sont susceptibles d'être modifiées par les entreprises qui se meuvent sur les territoires. Il est question de transformation des territoires à travers les jeux d'acteurs.

A juste titre, cette recherche aborde cette transformation sous l'angle de processuel interactif en vue de faire ressortir les rôles des acteurs. En même temps, elle souscrit aux études de la dynamique territoriale sous l'impulsion interne dont les débuts des analyses remontent au début des années quatre vingt. En effet, à cette époque, un certain nombre d'études signalent le phénomène du renversement des hiérarchies spatiales dans l'organisation des activités économiques. Il a été observé que des processus de développement peuvent avoir comme origine des dynamiques internes aux régions (Ayadlot, 1984; Maillat 1997), plutôt que des sources venant de l'extérieur, prônées par la théorie néo-classique de l'économie.

Deux courants dominants se positionnent alors. D'un côté, la perspective de redistribution de la croissance (phénomène quantitatif) des régions avancées sur des régions en retard est

remise en cause par la perspective de développement (phénomène qualitatif), caractérisée par l'aptitude de régions à créer des ressources spécifiques. De l'autre côté, l'avènement de nouveaux modes d'organisation de production est constaté (Benko et coll., 1996).

Plusieurs travaux sont dans le prolongement des voies tracées par les deux courants dominants, notamment ceux consacrés aux facteurs et aux formes des nouveaux modes d'organisations productives. Il résulte de ces travaux des vocables diversifiés dont le fonds commun est le regard centré sur des ensembles concentrés d'activités et d'entreprises (Greffé, 2002). Sous les effets conjugués de la libéralisation des activités économiques et de la densification des flux d'échange à l'échelle mondiale, ces recherches connaissent une vigueur nouvelle.

1.2. Des repères identifiés...

Cette sous-section présente quelques configurations répertoriées de ces agglomérats productifs. L'intention est ici de légitimer le triple raisonnement aux charpentes de ce-papier. La territorialisation gagne du terrain à l'ère de la mondialisation. La multitude des cas de figure en dénote. Ce qui signale des comportements entrepreneuriaux proactifs dans la gestion des risques du nouvel environnement. Il s'agit de stratégies spatiales (Carluer, 2006) pour s'aligner dans le contexte mondial. Ces manœuvres de proximités affectent l'essor des régions, ce qui constitue de sources non négligeables de croissance. D'où l'importance d'une meilleure compréhension théorique en vue d'une meilleure instrumentation. De là l'intérêt pour construire un référentiel théorique.

Carluer (2006), distingue six grands types de réseaux d'entreprises :

- 1- le cluster, qui renvoie dans sens global à la notion de réseau territorial. Pris dans son sens restrictif, le cluster correspond à un réseau asymétrique d'entreprises spécialisées (dominé par une grande entreprise) et ancré localement (étendue géographique limitée);
- 2- la technopole, qui consiste en un ensemble d'acteurs hétérogènes, participant collectivement à la conception, à l'élaboration, à la production et à la diffusion de procédés de production, de biens et de services;
- 3- l'espace serviciel, qui est un centre de production de connaissances, constitué par un noyau d'entreprises associé à des centres de recherche et de formation et divers organismes privés et publics dont les initiatives sont soutenues par les collectivités locales;
- 4- le district industriel, qui est une entité socio-territoriale caractérisée par la présence d'une communauté de personnes et d'entreprises dans un espace géographique et historique donné, fabriquant le même produit ou gravitant autour d'une production typique;
- 5- la région apprenante, qui est un système dont la base est à dominante immatérielle et qui se caractérise par sa faculté à attirer les compétences les plus recherchées;
- 6- le milieu innovateur, qui désigne un ensemble territorialisé dans lequel des interactions entre agents économiques se développent par des apprentissages, convergeant par la suite vers des formes de gestion en commun des ressources.

Quant à la typologie proposée par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), sur la base de 200 études de cas d'agglomérations d'activités spécialisés en France, elle identifie quatre grands types de Systèmes Productifs localisés (SPL) :

- 1- SPL de type « district industriel italien »;

- 2- SPL technologiques dont la croissance est due à un saut technologique supposant une rupture avec les savoir-faire locaux traditionnels;
- 3- SPL gravitant autour d'une ou plusieurs grandes entreprises donneuses d'ordre (ex : chantiers navals, les activités pétrolières, les bassins d'assemblage automobiles);
- 4- SPL « émergents » dans lesquels les rapports de concurrence dominent encore les relations de complémentarité.

Ces deux études typologiques exposent, une fois de plus, la diversité des aspects qu'arborent les systèmes spatio-productifs informels ou formels, au sein desquels les positions occupées par les TPE/PME sont sensiblement différenciées. Ces classifications sont issues des pratiques visibles au sein des contextes déterminés, notamment ceux du Nord. Elles ont également nourri des artéfacts opérationnels utilisés en tant que modèles de développement territorialisé. Cependant, l'application de ces outils élaborés et testés positivement, s'avère parfois infructueuse, dans d'autres contextes, notamment ceux du Sud. Ce qui questionne.

1.3. ...aux pratiques inexplorées

Pecqueur (2005) soulève la question lorsqu'il s'interroge en ces termes : « *comment peuvent se concrétiser dans les économies en développement, les éléments d'un modèle de développement territorial dont les racines sont puisées dans l'analyse des coordinations d'acteurs capitalistes* » (p.297). Ici, se pointe la nécessité de considérer les spécificités contextuelles dans l'application des modèles existants. Ce qui permettrait au contexte « utilisateur » de s'éloigner d'une démarche de mimétisme et de s'interroger sur les impasses des modèles (Ferguene, 2004).

Courlet et Ferguene (2001) et Courlet et Hollard, (2004), font mention des pratiques inédites observées auprès des systèmes spatio-productifs maghrébins. En Amérique latine, des dynamiques productives locales émergentes, présentant quelques symptômes des phénomènes tels que stylisés par le Nord ont été observées. Néanmoins, les auteurs (Peres et Stumpo, 1999, cités par Fauré et Labazée, 2005) suggèrent des nuances dans le recours aux concepts pour désigner ces réalités observées. Telles sont aussi les positions adoptées par Hasenclever (2000) et Lins (2000) cités par Fauré et Labazée (2005), lorsqu'ils hésitent à qualifier et à classer dans les cadres stipulés dans le Nord, des concentrations spatiales et sectorielles existantes au Brésil. En réalité, ce qui est en question, ce n'est pas la validité des modèles mais plutôt les limitations et les contraintes que l'on rencontre dans les conditions de mise en œuvre.

Par ailleurs, le consensus sur l'opportunité de favoriser les modes d'organisation productive spatiale en général, et dans le Sud en particulier, semblerait être établi (Mc Cormick, 2003). Il est reconnu que le regroupement entrepreneurial spatialisé pourrait être une réponse tant pour les économies industrialisées, que pour les économies des pays en voie de développement, aux évolutions de l'économie mondiale. Mais « *ce phénomène bâti sur une logique d'imitation, est en décalage avec les nouveaux travaux, qui montrent que les territoires ont intérêt à s'engager dans des processus, manifestant leurs caractéristiques distinctives* » (Pecqueur, 2005). Ce qui laisse entrevoir une riche variété des configurations productives locales, et par extension une multitude d'émergence des territoires (Morvan, 2004). Par conséquent, le cloisonnement et la délimitation des réflexions et des actions y afférentes, au sein des repères figés ne sauraient être porteurs d'avancées scientifiques et opérationnelles. Il faut investir dans des recherches permettant de mettre en relief des pratiques encore inconnues.

En filigrane de cet état d'esprit, une étude a été entreprise. Elle s'est effectuée au sein d'une région à vocation agroalimentaire située sur les Hautes Terres, d'une économie insulaire en voie de développement. Elle s'est réalisée à partir des entretiens qualitatifs conduits auprès des (1) entrepreneurs (microstructures, TPE et coopératives) travaillant dans la transformation des fruits et légumes et dans la laiterie artisanale; ainsi qu'auprès (2) des acteurs du milieu (micro-crédits, organismes de formation, projets d'appui, centre de fiscalité et de comptabilité). Cet article étant de portée théorique, il n'est pas de son ressort de discuter des résultats. Le but de cette communication est de présenter le cadre de référence, mobilisé pour appréhender le terrain.

2...AU CROISEMENT DES THEORIES

Étant donné que ni un corpus théorique unifié, ni un référent pré-établi, ne pouvaient s'appliquer à nos propos, nous avons donc emprunté, auprès des diverses disciplines des concepts pour circonscrire les contours du référentiel théorique. En fonction de l'angle où nous nous situons, cet axe conceptuel est au croisement de deux courants : territoriaux et socioéconomiques.

2.1. Courants territoriaux

2.1.1. Les proximités du milieu

Le milieu qui convient à cette recherche est celui du « milieu entrepreneurial » que Julien (2005) décrit comme le lieu de l'*instructuration*. Ce milieu entrepreneurial joue le rôle d'offres de ressources : soutien à la création, financement, infrastructures, main d'œuvre, matières premières. Ce milieu n'est pas seulement matériel, il est aussi immatériel en ce qu'il fait référence aux dimensions historique, culturelle et sociétale d'une communauté. En ce sens, la définition de Garofoli (1992) : « *le milieu est un ensemble de facteurs historico-socio-culturels, qui se sont sédimentés dans la communauté et les institutions locales* », intéresse aussi cette étude.

Le milieu englobe à la fois l'environnement matériel et immatériel proche des entreprises. Ce qui crée des proximités organisationnelle et spatiale. La proximité organisationnelle se définit par la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres (Rallet et Torre, 2004). Elle concerne les relations interindividuelles, et collectives (à l'intérieur des organisations ou entre les organisations). La proximité spatiale aborde la question des conditions objectives de localisation (Pecqueur et Zimmermann, 2004). Il ne s'agit pas uniquement d'une proximité physique dans la mesure où elle n'est pas donnée par les contraintes naturelles. Elle s'est construite socialement.

Dans la constitution de la proximité spatiale, les rapports privilégiés sont par essence hors marché, ce qui implique la formation d'institutions à travers les apprentissages collectifs. Par institutions, on entend aussi bien les structures organisationnelles (types réseaux) que des modes de comportement. Ici, la proximité est perçue comme une notion sociale (Le Boulch, 2001). Cette perspective sociale permet de comprendre la fonction de la proximité. Elle sert à vivre ensemble et à organiser des actions collectivement pour construire « la cité » que l'on pourrait interpréter comme le territoire (Lefebvre, 2000).

2.1.2. Encastrément territorial

Les démarches axées sur la perspective territoriale souscrivent à la notion d'encastrement. On doit le concept d'encastrement aux analyses de Karl Polanyi (1944) qui a avancé que l'économie est « *embedded* » (encastrée) dans un tout socioculturel. Dans ce sens, la sphère économique est alors inséparable des sphères sociales. Les entrepreneurs n'agissent pas seulement dans un réseau économique, mais interagissent aussi avec d'autres organisation ou institutions sociales (Gundolf, 2004). L'encastrement territorial consiste en un mode de mobilisation du capital relationnel du territoire d'accueil. En effet, c'est à travers la notion d'encastrement dans les réseaux sociaux (Granovetter, 2000) que les entreprises vont mobiliser le stock de ressources relationnelles disponibles, pour générer leur capital entrepreneurial (Saleilles, 2006). Par conséquent, le territoire assume un double rôle. Celui de l'offreur de ressources, donc un réservoir de savoirs et d'opportunités (Julien, 2005), et celui de facilitateur des échanges et des relations en diminuant l'incertitude et les coûts de transaction (Saives, 2002).

Pour aborder l'encastrement, Johannisson et coll. (2002) proposent trois niveaux d'analyse. L'encastrement de premier ordre concerne les liens de réciprocité entre les entreprises locales. Celui de deuxième ordre a trait aux liens unidimensionnels avec les institutions locales. L'encastrement de troisième ordre regroupe toute sorte de lien social dans une vision holistique. Ce champ théorique est intimement lié à l'aptitude du territoire à créer du capital social.

2.1.3. Capital social territorial

Au-delà des différentes déclinaisons du concept multiforme de capital social, le point qui intéresse notre recherche, concerne son caractère privé ou collectif. L'identification de la nature privée ou collective peut se faire selon l'usage et les effets des ressources relationnelles (Plociniczak, 2004). Si l'on s'intéresse à l'utilisation faite par un acteur individuel de ses relations avec d'autres, le capital social constitue un bien privé (Lin, 2001). Mais si les questions qui importent sont de savoir comment un ensemble relationnel (un acteur collectif, un groupe, un territoire) parvient à développer et maintenir un capital social et comment ces ressources relationnelles augmentent la productivité des membres de cet ensemble, le capital social a vocation à être un bien collectif (Coleman, 1988; 1990; Putnam, 1993; 1995, Fukuyama, 1997).

Avec cette dimension collective, le concept de capital social se réfère aux traits de l'organisation sociale, qui englobe les réseaux, les normes et la confiance sociale qui facilitent la coordination et la coopération pour un bénéfice mutuel (Putnam, 1995), et peut être défini simplement comme l'existence d'un certain ensemble de valeurs informelles et de normes partagées entre les membres d'un groupe qui permet la coopération entre eux (Fukuyama, 1997).

En ce qui nous concerne, nous privilégions donc le caractère collectif du capital social. Ainsi, pour notre propos, la lecture que nous faisons du capital social est celui du capital social territorial, se référant à « *la somme des ressources actuelles ou potentielles, tangibles et intangibles encastrées à l'intérieur, disponibles au travers, et dérivées du réseau de relations possédé par un acteur individuel ou collectif, l'accès à ces ressources devant avoir des conséquences positives pour l'action* » (Plociniczak, 2003).

Le capital social territorial est une notion sociologique qui traduit la cohésion sociale dans une communauté, en l'occurrence le territoire. De manière concrète, le concept ramène à la démarche d'expliquer et de clarifier les mécanismes par lesquels les interactions et les relations sociales peuvent influencer sur le développement territorial (Callois, 2004). Il s'agit d'une approche intégrative qui peut fournir des éclairages sur les imbrications des dimensions sociétale et économique et des logiques de proximité dans le phénomène de développement territorialisé. En bref, l'approche par le capital social territorial veut construire des définitions réalistes des faits économiques.

Pour bien l'appréhender, il nous faut remonter aux éléments de spécification du capital social. Pris dans son sens le plus pur, le capital social concerne les liens sociaux dans une structure sociale (Loup et Paradis, 2006). Sous l'aspect structurel, il peut être considéré comme une colle ou un lubrifiant (Anderson et Jack, 2002).

Le capital social de type colle (*bonding*) concerne les liens qui unissent des individus de statut identique au sein d'une communauté. Tandis que le capital social de type lubrifiant (*bridging*) est centré sur la capacité de la communauté à se connecter à l'extérieur. Il convient de rajouter à ces deux types de capital social traditionnellement distingués, un troisième Woolcock (1998). Il s'agit du capital social de type liant (*linking*). Il caractérise les interactions entre des agents ayant des statuts ou des places différents. Nous nous alignons sur cette nomenclature en trois volets du capital social. La raison est la suivante. Nous nous intéressons à des coopérations territorialisées dont les entreprises sont en situation de coopération/compétition. Or, ce type de relation complexe de « coopération » illustre la notion de capital social de type liant « *linking* ». Dès lors, notre cadre de travail doit intégrer la notion de capital social territorial pour rendre compte du phénomène qui nous intéresse. D'ailleurs, l'exemple le plus couramment cité pour décrire le capital social « *linking* » est la coopération inter firmes dans les districts industriels et les systèmes productifs locaux (Angeon, Caron et Lardon, 2006).

2.2. Courants socioéconomiques

2.2.1. Théorie des conventions

Dans le contexte d'interaction entrepreneuriale qui nous intéresse, on retrouve une situation à la fois conflictuelle (divergence d'intérêt) et coopérative (nécessité de synergie). L'adoption des conventions permet la synchronisation de ce phénomène paradoxal. Les conventions régissent l'action collective et résolvent les conflits. Au sens du logicien Lewis (1969), la convention est une régularité de comportement où chacun se conforme au comportement qu'il croit que l'autre adoptera. L'approche de Lewis (1969) basée sur la conformité renforce l'idée d'absence de confiance préexistante à l'interaction. Ce qui veut dire que les acteurs interagissent sans accord préalable. Comme répercussion à cette pluralité d'acteurs, l'interaction sollicite des instruments de régulation pour assurer son organisation.

Ici, la notion « d'intérêts communs » introduite par Schelling (1960) et reformulée par Lewis (1969) sous le vocable de « savoir commun », trouve son application. Les organisations productives territorialisées s'aménagent généralement autour d'une activité spécifique. Ce que l'on désigne comme la spécialisation du territoire (savoir faire, ressources intransférables). L'entrepreneuriat local, opérant sur cette filière spécialisée, bénéficie de cette renommée du territoire. C'est donc là l'intérêt commun dont la préservation ne peut être qu'une œuvre collective. D'où la dynamique interactionniste pour le soutenir. On peut y détecter un renoncement au particulier (Boltanski et Thévenot, 1991) en ce sens qu'en adoptant une

démarche procédurale, les acteurs occultent la rationalité cognitive pour adopter une rationalité procédurale.

Les visions de rationalité procédurale, introduite par Simon (1976) sont retenues car toute dynamique économique procède par création de savoir-faire. Et que cette création est une démarche collective qui ne relève pas de la rationalité parfaite, mais d'apprentissages au cours desquels les partenaires forment une rationalité commune spécifique à leur contexte et qui est de nature procédurale (Perrin, 1991). La coopération au sein d'un système territorial de production constitue une démarche procédurale. En ce sens, il n'y a ni références objectives initiales ni un point d'arrivée strictement planifié. Les acteurs opèrent par un ajustement mutuel durant l'apprentissage collectif pour converger vers la constitution des codes et des conventions. Ici, la dimension de l'apprentissage est collective, pour diminuer l'incertitude et l'ambiguïté (Hodgson, 1988)¹ car on appréhende l'entrepreneuriat *collectivement* (Julien, 2005) sur le territoire.

Dans le même ordre d'idée, la recherche s'approprie des réflexions de Pierre Bourdieu (2000), lorsqu'il rompt avec le paradigme dominant de rationalité limitée. Elle tend à affirmer les transactions économiques résultent des constructions sociales plutôt que des processus purement marchands. La confiance est au cœur de cette historicité constitutive. Des entreprises concurrentes vont coopérer sur la base de la confiance (Mangematin, 1999). Pourtant, celle-ci ne préexiste pas à l'interaction. Elle se construit. Les ressources mobilisées pour sa production restent hors du champ du « tout marché ». Ce sont les routines communes qui vont générer une relation, laquelle développera à son tour la confiance.. La confiance est étendue à un groupe, avec le temps, la fréquence des échanges et la mise en place de routine (Zucker, 1986)².

La co-présence sur le territoire (proximité spatiale) et au sein d'un tissu industriel (proximité organisationnelle), implique le recours volontaire et/ou involontaire à la coopération. Les engagements sont parfois implicites et informels. C'est la confiance qui se substitue à l'autorité hiérarchique, en incarnant le mode non marchand de coordination d'une collectivité productive. Ici, on réinterprète la confiance non plus comme une variable dichotomique, mais plutôt comme un processus continu (Bellemare et Briand, 1999).

2.2.2. Traduction spatiale du réseau

En s'intéressant à l'émergence d'un phénomène d'interaction sur une logique d'agglomération, la recherche tente d'effectuer une lecture réticulaire de la dynamique territoriale. Ici, on peut initier la notion de proximité géonomique. C'est un concept de construit social par le biais de l'intercommunication entre les acteurs (Julien, 1997). C'est une notion intangible qui peut rendre compte des liens sociaux dits «bridging». C'est-à-dire la capacité du territoire à se connecter à l'extérieur.

On n'étudie pas le réseau en tant que tel. Il s'agit plutôt de mettre en exergue le rôle que le réseau, c'est-à-dire les relations sociales, pourrait jouer dans le processus de la dynamique territoriale. En quelque sorte, on s'intéresse à l'usage auquel le réseau tissé par les acteurs en son sein, pourrait être profitable au territoire. Par conséquent, le degré d'intérêt quant aux liens sociaux suit un chemin inversé de l'échelle donnée par Johannisson et coll. (2006). Ce

1. Cité par Julien (2005).

2. CCité par Mangematin (1999).

qui importe essentiellement, c'est la capacité du territoire à se connecter vers l'extérieur, c'est-à-dire son attractivité. L'association du concept de réseau à la notion de proximité territoriale, peut aboutir à des configurations réticulaires particulières, dont Houe (2006) en donne ci-après une illustration qu'il qualifie de réseau socio-territorial.

TABLEAU 1
Configurations du réseau socio-territorial

Principaux courants théoriques associées	Théories socio-économiques Théorie des conventions
Dimension dominante dans le réseau	La dimension sociale et l'apprentissage collectif
Objectifs privilégiés par les acteurs	Acquérir de nouvelles connaissances et savoir-faire
Comportement des acteurs	Déterminé et contraint par la sphère sociale Encastrement des individus dans des réseaux de relations et d'échanges avec des objectifs marchands et non marchands. Confiance, pouvoir et coopération
Structuration des liens entre acteurs	Liens socio-économiques forts au niveau d'une filière ou d'une activité territorialisée et structurés par des conventions
Forme de communication privilégiée	Interactions sociales et économiques continues
Horizon géographique	Concentré (ville, territoire)
Proximité exploitée au sein du réseau et assurant la coordination	Proximité territoriale : intersection de la proximité organisationnelle et de la proximité géographique
Exemple de ce type de réseau	Le district industriel, le SYAL

Source : Adapté de Houe (2006).

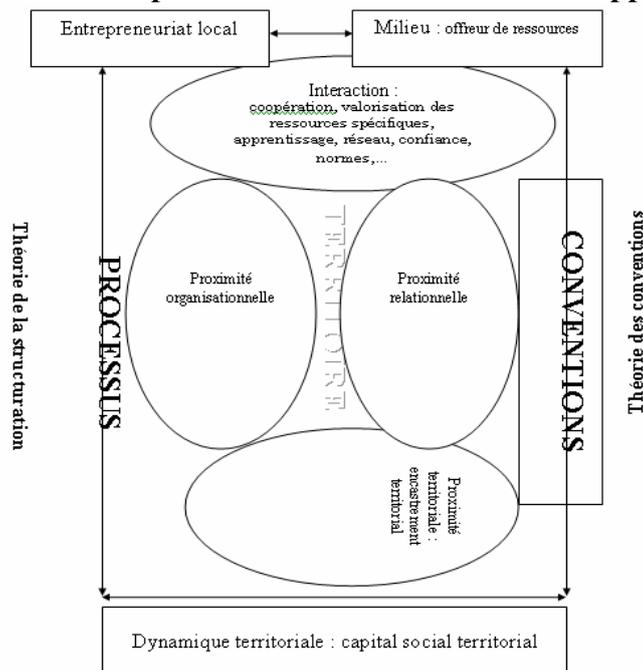
2.2.3. Théorie de la structuration

L'attention de la recherche étant de se consacrer à la structuration de la dynamique territoriale, elle peut puiser ses racines conceptuelles au fond des éléments de la théorie de la structuration développée par Giddens (1987). Ce dernier défend la pertinence de la spatialité parmi les propriétés de l'interaction sociale. Il fait référence à un espace utilisé (lieu) comme cadre d'interaction. La spatialité va de pair avec la temporalité pour éviter de se perdre dans l'indéfini et l'infini. Giddens (1987) évoque la temporalité à travers la routinisation et la sérialité. Une répétitivité d'actions collectives et une multiplicité d'apprentissage sont requises pour influencer ou contrôler le cours de l'interaction (Giddens, 1987). Cette affiliation à la théorie de la structuration rejoint la thèse de l'encastrement évoqué précédemment, en qu'elle peut rendre compte de la durée. Il s'agit du temps écoulé depuis les installations des entreprises. A travers la structuration de sa dynamique, le territoire bâtit sa mémoire.

A la lumière des éléments soutenus précédemment, le référentiel s'articule de la manière suivante : **c'est dans la mesure où le milieu entrepreneurial (offreur de ressources) est capable, notamment, au travers de la logique d'interaction (conventions) et de la dynamique des proximités (spatiale et organisationnelle), d'assurer la création de nouvelles ressources (notamment des innovations immatérielles), qu'on peut souligner son rôle interactif avec l'entrepreneuriat local, dans le processus de structuration du développement territorial (capital social territorial).** La figure qui suit traduit cette argumentation théorique.

FIGURE 1

Cadre analytique de l'entrepreneuriat comme outil de développement territorial



CONCLUSION

A cause des turbulences inférées par la mondialisation, les acteurs et les intervenants de différents échelons, se redéfinissent en vue d'un meilleur positionnement. D'un côté, il s'agit pour les entreprises, notamment les TPE/PME situées sur un même espace de coopérer (interaction), ce qui n'enlève en rien le caractère compétitif de l'entrepreneuriat. De l'autre côté, il importe pour les décideurs politiques de stimuler un développement à partir de la sphère locale. Dès lors, les paradoxes sembleraient être les meilleures armes au cœur de cet environnement mondialisé. Les entreprises sont en situation de coopération (coopération/compétition). Les acteurs de développement économique se penchent sur un développement territorialisé en vue d'une concurrence des territoires sur l'échiquier mondial. Concrètement, ce redéploiement traduit l'harmonisation endogène et spontanée, des pratiques et des prises de conscience, déjà disséminées partout. La vulnérabilité due aux risques de la mondialisation les a révélées.

Cette recherche essaye de découvrir à travers quels moyens le double paradoxe peut se concilier. Comment les acteurs publics peuvent mettre à profit cet entrepreneuriat en interaction territoriale, dans les stratégies de développement économique? A la lumière de ce questionnement, la recherche dévoile sa pertinence pratique (Maxwell, 1999): répondre à un besoin et atteindre un but. Quant à la pertinence théorique, elle porte sur la compréhension d'un phénomène (Maxwell, 1999). La question territoriale est de grand intérêt face à une situation décrite comme son opposée, en ce qu'elle constituerait l'antidote. Mais avant qu'elle soit utilisée à cet effet, sa compréhension devrait être établie. D'où l'utilité du référentiel permettant la lecture éclairée du phénomène.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, A.R. et S.L. Jack (2002), « The articulation of social capital in entrepreneurial networks: a glue or a lubricant? », *Entrepreneurship and Regional Development*, vol. 14, n° 3.
- Angeon, V., P. Caron et S. Lardon (2006), « Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus », *Développement durable et territoire*, Dossier 7 : Proximité et environnement, mis en ligne le 17 juillet 2006. URL : <http://developpementdurable.revues.org/document2851.html>. Consulté le 28 janvier 2008.
- Aydalet, P. (1984), « La crise économique et l'espace : recherche sur les nouveaux dynamismes spatiaux », *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 3, n° 1, p. 9-31.
- Bellemare, G. et L. Briand (1999), « Pour une définition structurationniste de la confiance et de la responsabilité », *La confiance : approches économiques et sociologiques*, Gaëtan Morin, Europe, p. 175-208.
- Benko, G., M. Dunford et A. Lipietz (1996), « Les districts industriels revisités », *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, L'Harmattan, Paris.
- Boltanski L. et L. Thévenot (1991), *De la justification, les économies de grandeur*, Gallimard, Paris.
- Bourdieu, P. (2000), *Les structures sociales de l'économie*, Seuil, Paris.
- Calmé, I. et D. Chabault (2007), « Les pôles de compétitivité : renouvellement ou continuité dans l'étude des systèmes territorialisés », XVI^e Conférence internationale de Management stratégique, AIMS, Montréal, 6-9 juin.
- Carlier, F. (2006), « Réseaux d'entreprises et dynamiques territoriales : une analyse stratégique », *Géographie Économie Société*, vol. 8, p. 193-214.
- Chevrier, J. (2003), « La spécification de la problématique », *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p. 51-84), (p. 51-84).
- Coleman, J.S. (1988), « Social capital in the creation of human capital », *American Journal of Sociology*, vol. 94, p. 95-120.
- Coleman, J.S. (1990), *Foundations of Social Theory*, Harvard University Press, Cambridge.
- Courlet, C. et A. Ferguene (2001), « Globalisation et territoire : le cas des SPL dans les pays en développement », Colloque économie sociale et développement local, Salé-Rabat, 5-7 avril.
- Courlet, C. et M. Hollard (2004), « Nouveaux modes de gouvernance et SPL au Maroc », *Gouvernance locale et développement territorial, Le cas des pays du Sud*, L'Harmattan, Paris.
- Dimou, M. (1995), *La dynamique d'évolution des systèmes productifs locaux : une interprétation marxiste du développement*, Thèse, Université Pierre-Mendès-France, Grenoble.
- Fauré, Y.-A. et P. Labazée (2005), « Les territoires productifs des agglomérations de PME dans les Suds : modèles et problèmes », *Le territoire est mort, Vive les territoires*, IRD Éditions Paris, p. 269-294.
- Ferguene, A. (2004), *Gouvernance locale et développement territorial, Le cas des pays du Sud*, L'Harmattan, Paris.
- Fourcade, C. (2006), « Les Systèmes Agro-alimentaires Localisés : des stratégies de développement local originales? », *Actes du 23^e Colloque annuel du Conseil canadien des PME et de l'entrepreneuriat*, Trois-Rivières, 28-30 septembre.
- Fukuyama, F. (1997), *Social Capital and the Modern Capitalist Economy: Creating a High Trust Workplace*, Stern Business.

- Garofoli, G. (1992), « Les systèmes de petite entreprise : un cas paradigmatique de développement endogène », *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, PUF, Paris, p. 57-80.
- Giddens, A. (1987), *La constitution de la société*, PUF, Paris.
- Granovetter, M. (2000), *Le Marché autrement - Les Réseaux dans l'économie*, Desclée de Bouvier, Paris.
- Grefte, X. (2002), *Le développement local*, L'aube datar, la Tour d'Aigues.
- Gouttebel, J.-Y. (2001), *Stratégies de développement territorial*, Economica, Paris.
- Gundolf, K. (2004), « Dynamiques d'encastrement en TPE de tourisme », *Cahier de l'ERFI*, vol. 011, n° 4, p. 123-132.
- Houe, T. (2006), « Réseaux logistiques et ancrage territorial : vers un dépassement des schémas traditionnels d'implantation des activités », *Atelier AIMS : Stratégies, Espaces et Territoires*, Rouen, 16 novembre.
- Johannisson, B., M. Ramirez-Pasillas et G. Karlsson (2002), « The institutional embeddedness of local inetr-firm network: a leverage for business creation », *Entrepreneurship and Regional Develepment*, vol. 14, p. 297-315.
- Julien, P.-A. (1997), *Le développement régional : comment multiplier les Beauce au Québec?*, Les éditions de l'IQRC, Québec.
- Julien, P.-A. (2005), *Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- Le Boulch, G. (2001), Approche systémique de la proximité : définitions et discussion, *III^{es} Journées de la Proximité*, Paris, 13-14 décembre.
- Lefebvre, H. (2000), *La production de l'espace*, Anthropos, Paris.
- Lewis, D. (1969), *Convention, a Philosophical Study*, Harvard University Press, Cambridge.
- Lin, N. (2001), *Bulding a theory of social capital. Social capital : theory and research*, Aldine-de Gruyter, New York.
- Loup, S. et A. Paradas (2006), « L'apprentissage dans le cadre d'une mise en réseau dynamique: applications à des artisans d'art », *Sociologies pratiques*, vol. 2, n° 13, p. 91-104.
- Mangematin, V. (1999), « La confiance : un mode de coordination dont l'utilisation dépend de ses conditions de production », *La confiance: approches économiques et sociologiques*, Gaëtan Morin, Europe, p. 31-56.
- Maxwell, J.A. (1999), *La modélisation de la recherche qualitative : une approche interactive*, Éditions Universitaires Fribourg, Suisse.
- Mc Cormick, D. (2003), « Faut-il favoriser les clusters industriels en Afrique? », *Le Courrier ACP-UE*, n° 196.
- Morvan, Y. (2004), *Activités économiques et territoires*, l'aube datar, Paris.
- Pecqueur, B. (2004), « Territoire et gouvernance : quel outil perinent pour le developpement », *Actes du colloque international de Constantine*, L'Harmattan, Paris.
- Pecqueur, B. et J.B. Zimmermann (2004), « Introduction. Les fondements d'une économie de proximités », *Économie de Proximités*, Hermès, Paris.
- Pecqueur, B. (2005), Le developpement territorial : une nouvelle approche des processus de developpement pour les économies du Sud, *Le territoire est mort, vive les territoires*, IRD Editions, Paris, p. 295-316.
- Plociniczak, S. (2003), « La construction sociale du marché ds très petites entreprises. Des réseaux sociaux au capital social local des entrepreneurs, l'exemple de l'arrondissement lensois », *Revue d'Économie régionale et urbaine*, vol. 3, p. 441-476.
- Plociniczak, S. (2004), « Création de petites entreprises, réseaux sociaux et capital social local des entrepreneurs : enseignement d'une enquête », *Quatrièmes journées de la proximité*, Marseille, 17-18 juin.

- Polanyi, K. (1944), *The Great Transformation*, Beacon Press, Boston.
- Rallet, A. et A. Torre (1995), *Économie industrielle et économie spatiale*, Economica.
- Schelling, T. (1960), *The strategy of Conflict*, Harvard University Press, Cambridge.
- Saïlles, S. (2006), « Le faible encastrément territorial : handicap ou opportunité pour la création d'entreprise en milieu rural », *Cinquièmes journées de la proximité*, Bordeaux, 28-30 juin.
- Saives, A.L. (2002), *Territoires et compétitivité de l'entreprise*, l'Harmattan, Paris.
- Simon, H.A. (1976), *From substantive to procedural Rationality. Method and appraisal in Economics*, Cambridge University Press, Cambridge, p. 129-148.
- Woolcock, M. (1998), « Social capital and economic development: toward a theoretical synthesis and policy framework », *Theory and Society*, vol. 27, n° 2, p. 51-208.